46109

NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
LIMITEE

E/CN.14/128
31 janvier 1962

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Quatrième session
Addis-Abéba, février-mars 1962
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS CHARGE D'ETUDIER LA CREATION D'UN INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT ET DE PLANIFICATION ECONOMIQUE

Note : Ce document a été publié aussi sous la cote E/CN.14/ESD/18.

62-139

SOMMAIRE

	Paragraphes
Avant-propos	
Rapport du Groupe d'experts	
A. Introduction	1 - 4
B. Cours de planification	5 - 14
C. Cours préparatoires	15 - 20
D. Cycles d'études	21
E. Services consultatifs	22 - 25
F. Travaux de recherche	26 - 27
G. Personnel des cadres	28 - 32
H. Développement progressif	33 - 37
I. Coopération	38 - 40

Annexes :

I. Liste provisoire de matières pour le cours de planification

II. Liste provisoire de matières pour le cours préparatoire général

III. Liste provisoire de matières pour le cours préparatoire spécial

IV. Echelonnement des activités de l'Institut autres que les travaux de recherche.

Avant-propos

Dès le début de son activité, la Commission s'est préoccupée des moyens nécessaires pour dispenser au personnel africain une formation en matière de développement économique. La création d'un nouvel institut a été évoquée dès la première session de la Commission[1/]. A sa deuxième session, la Commission a chargé le Secrétaire exécutif d'étudier les possibilités d'agrandir et de développer les établissements existants ou de créer de nouveaux établissements en vue d'assurer la formation du personnel africain à tous les niveaux (résolution 17 (II)). Enfin, à la troisième session de la Commission, le Secrétaire exécutif a fait savoir qu'il avait entrepris les travaux préparatoires à la création d'un nouvel institut de formation et de recherche en matière de développement et de planification économique.

Dans le cadre des travaux préparatoires, le Secrétaire exécutif a réuni un groupe d'experts chargé d'étudier dans le détail les tâches de cet institut. Les experts dont les noms suivent ont accepté l'invitation du Secrétaire exécutif : MM. El Imam, Institut national de planification, Le Caire; S. Mahroug, Caisse de dépôt et de gestion, Rabat; Ch. Prou, Centre d'études des programmes économiques, Paris; et J. Sandee, Bureau central de planification, La Haye.

Le Groupe s'est réuni du 4 au 7 décembre 1961 au siège de la Commission. Il était saisi d'un document de travail rédigé par le Secrétariat, d'un projet de résolution soumis à la 16e session de l'Assemblée générale sur les instituts régionaux de développement et de planification économique et sur les centres d'étude de la programmation et des projections économiques, ainsi que d'une documentation concernant les activités de la CEA et de la CEAEO dans ce domaine. Le Dr El Imam a été élu Président à l'unanimité. Après quatre jours de débats activement menés, le Groupe d'experts a adopté à l'unanimité le rapport ci-après.

Le Secrétariat établit actuellement une estimation des dépenses entraînées par la création de l'institut pendant les cinq premières années; cette estimation sera distribuée sous forme d'addendum au présent document.

1/ Rapport de la première session, par. 51.

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS CHARGE D'ETUDIER LA CREATION D'UN INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT ET DE PLANIFICATION ECONOMIQUE

A. Introduction

1. Le Groupe d'experts était chargé de formuler des propositions concernant la création, avec l'aide du Fonds spécial des Nations Unies et sous les auspices de la CEA, d'un Institut africain de développement et de planification économique. Il était saisi d'un document de travail préparé par l'un de ses membres en consultation avec le Secrétariat et de plusieurs documents de la Commission économique pour l'Amérique latine et de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, traitant de projets analogues. Dans ses discussions, le Groupe a bénéficié du concours d'un membre du Département des Affaires économiques et sociales de New York et de plusieurs membres du Secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique.

2. Le Groupe s'est déclaré convaincu qu'il y avait lieu de créer un institut de ce genre en raison de l'importance croissante de la planification en Afrique et de la pénurie de personnel qualifié en la matière. Il a essayé de définir, dans leurs grandes lignes, certains aspects de la proposition que les pays africains voudront sans doute présenter au Fonds spécial des Nations Unies, mais il n'a pas émis d'opinion sur des questions telles que le siège de l'Institut, l'organisation intérieure, les dispositions administratives ou les besoins financiers.

3. Le Groupe d'experts a entrepris une analyse approfondie de la nature des tâches de l'Institut, notamment en matière de formation, afin d'élucider les divers problèmes et d'aider les pays requérants à élaborer des propositions réalistes. Pas un instant, il n'a perdu de vue les conditions particulières à l'Afrique telles que la pénurie de personnel qualifié qui, d'une part, complique le recrutement et, d'autre part, limite le nombre des fonctionnaires que les gouvernements peuvent dégager de leurs obligations professionnelles pour suivre des cours. Il n'a pas échappé au Groupe d'experts qu'au stade actuel, son analyse ne pouvait avoir qu'un caractère provisoire et que ses suggestions devraient forcément être modifiées par la suite en fonction des circonstances qui prévaudront lorsque l'Institut pourra être créé et à la lumière de l'expérience acquise.

4. Le règlement du Fonds spécial des Nations Unies permet de présenter des programmes d'une durée de cinq ans. Comme il faut prévoir que l'Institut, après un très modeste départ, se développera progressivement, le Groupe a envisagé un schéma possible

de développement s'étendant sur une période de cinq ans. Dans les pages qui suivent, le Groupe examine la situation de l'Institut au cours de sa cinquième année d'existence en ce qui concerne les activités ci-après: cours de planification, cours préparatoires, cycles d'études, services consultatifs, travaux de recherche, et il évalue sur cette base les besoins en personnel auxquels il faudra répondre. Le rapport expose ensuite comment les activités de l'Institut pourraient se développer au cours des cinq premières années et s'achève sur quelques observations touchant la nécessité d'une collaboration avec d'autres organisations.

B. Cours de planification

5. L'objectif de ce cours sera d'enseigner aux fonctionnaires africains et à d'autres personnes s'occupant de questions de planification économique les techniques qui pourront leur être utiles dans leurs travaux. Le Groupe d'experts estime que si ce cours était ouvert à trop de stagiaires dont les préoccupations sont étrangères à la planification, l'Institut risquerait de perdre le contact avec les vrais problèmes qui se posent en ce domaine.

6. Au cours de sa cinquième année d'existence, l'Institut devrait pouvoir rassembler quinze fonctionnaires stagiaires dégagés de leurs occupations professionnelles par leurs gouvernements. On ose espérer cependant que les gouvernements qui ont exprimé le voeu de voir créer cet Institut estimeront qu'ils ont intérêt à dépasser ce minimum et à envoyer à l'Institut le plus grand nombre possible de leurs fonctionnaires chargés des questions de planification, pour y recevoir une formation.

7. Ces stagiaires devront être sélectionnés en accord avec les gouvernements intéressés. On devra veiller à ce qu'ils aient un degré d'instruction et un niveau d'expérience suffisants afin d'éviter de décourager ceux qui ne seraient pas en mesure de tirer parti de l'enseignement offert.

8. Pour plusieurs raisons, le cours devrait durer au moins neuf mois. Si l'on veut que l'enseignement donné par l'Institut présente un intérêt réel pour la planification en Afrique, le programme sera nécessairement assez chargé. Une partie de l'enseignement aura un caractère théorique et devra être suivi d'exercices pratiques. La première partie du cours devra également aider les étudiants à choisir, parmi les matières à option, celles dont l'étude peut leur être le plus utile. Enfin, plusieurs autres instituts ont constaté que pour être bien équilibré, le cours doit s'étendre sur une période de neuf mois.

9. D'autre part, si le cours durait plus longtemps, on aurait des difficultés croissantes à trouver un nombre suffisant de fonctionnaires pouvant être dégagés de leurs occupations par les gouvernements. Pour la même raison on devra s'en tenir à un seul cours général, auquel seront admis tous les stagiaires réunissant les conditions requises, la spécialisation par matières pouvant se faire dans le cadre de ce cours.

10. Le personnel devra rassembler et préparer lui-même la plus grande partie des éléments de son enseignement; il importe en effet que cet enseignement se fonde sur des exemples et des problèmes africains. Ce travail de préparation demandera beaucoup de temps et d'efforts, surtout pendant les premières années d'existence de l'Institut.

11. De même, il faudra beaucoup d'efforts et de réflexion pour mettre au point les méthodes d'enseignement les mieux appropriées. Les activités devraient comprendre non seulement des cours proprement dits, mais aussi des exercices pratiques, des discussions de groupe, la préparation de monographies et d'autres travaux écrits. Ces exercices permettraient aussi d'apprécier le parti que les stagiaires peuvent tirer du cours.

12. On trouvera à l'annexe I une liste provisoire des matières qui pourraient être enseignées. Il y aurait beaucoup de matières à option, de façon que les participants puissent choisir, d'après les conseils qui leur seraient donnés, celles qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs aptitudes. La liste n'entre pas dans le détail du contenu de chaque matière. Le Groupe d'experts espère que cette liste donnera néanmoins une idée de l'esprit dans lequel il conçoit cet enseignement axé essentiellement sur les travaux de planification.

13. L'ordre de présentation des sujets est logique, en ce sens que les matières connexes ont été groupées. Au fur et à mesure que se développera l'Institut, le nombre des matières à option augmentera. Les matières à option à retenir en premier lieu seront probablement celles qu'il faut étudier d'urgence ou celles dont la préparation est relativement aisée.

14. Dans le cadre de cet enseignement, on pourra, le cas échéant, organiser des cours plus avancés, d'une durée moins longue et portant sur des questions spéciales à l'intention de certains des participants et de stagiaires recrutés à cet effet. Ces cours étant de brève durée, on pourra sans doute rassembler un nombre suffisant de stagiaires du niveau voulu.

C. Cours préparatoires

15. Ces cours, qui dureraient trois mois, auraient pour principal objectif de montrer aux fonctionnaires et à d'autres personnes dont l'activité intéresse la croissance de l'économie nationale, le lien qui existe entre les tâches dont ils s'occupent et l'oeuvre de planification entreprise par leur pays. Ces cours peuvent permettre aussi d'éveiller l'intérêt des participants pour le cours de planification proprement dit.

16. On pourra peut-être constituer deux groupes de 30 à 40 participants dans la cinquième année d'existence de l'Institut. Dans ce cas également, une sélection rigoureuse des stagiaires s'imposera.

17. Les cours pourront avoir lieu à l'Institut même (auquel cas il serait possible aussi d'organiser des conférences à l'intention de groupes particuliers, tels que les fonctionnaires des finances) ou être donnés ailleurs, par exemple sous la forme d'un cours d'été dans une université ou d'un cours spécial dans un institut national de développement. Si les cours sont organisés dans d'autres pays, le caractère international de l'Institut exige qu'on y invite des participants de pays voisins. On pourra alors adapter le programme aux conditions particulières à la région où le cours a lieu et aussi utiliser l'une des langues de travail de l'Institut. Un cours "local" de ce genre pourrait également attirer de nombreux auditeurs qui n'en suivraient qu'une partie et n'auraient pas à être choisis selon des critères aussi stricts que les participants proprement dits. Ces cours locaux auraient en outre l'avantage de resserrer les contacts entre l'Institut et les divers pays.

18. On peut envisager que le cours préparatoire portera soit sur les méthodes générales servant à l'élaboration des plans, soit sur tel ou tel problème particulier du développement. En fait, ces deux genres de cours ne s'excluent pas; ils sont, au contraire, complémentaires, et il y aurait sans doute intérêt à faire alterner de temps à autre un enseignement général du premier type et des cours plus spécialisés. Le cours préparatoire général pourrait aussi servir d'introduction au cours de neuf mois sur la planification, les cours préparatoires spéciaux étant destinés, de préférence, aux fonctionnaires qui ne semblent pas pouvoir obtenir de leur gouvernement un congé spécial suffisamment long.

19. Pour ce qui est des cours spéciaux, ils pourraient être destinés à des spécialistes des différents domaines (par exemple, agronomes, ingénieurs, administrateurs s'occupant des problèmes du commerce extérieur, fonctionnaires des finances), ou être axés sur un thème particulier. Ils attireront sans doute, en premier lieu, les personnes travaillant dans le domaine étudié (ainsi par exemple, un cours sur les questions financières s'adressera plus particulièrement à des experts financiers) mais ils ne manqueront pas d'intéresser d'autres spécialistes. Aussi bien, cette deuxième formule qui consiste à choisir un thème de portée assez générale plutôt qu'à grouper des personnes d'une certaine spécialité paraît plus souple que la première. On peut concevoir que certains pays de la région jugent utile que des fonctionnaires qui n'ont pas l'expérience des questions financières, mais qui voudraient s'y initier, participent à un cours traitant de ces questions. La seconde formule supposant un moindre degré de spécialisation on gagne en souplesse ce que l'on perd en technicité. Toutefois, il appartiendra au directeur des études, de décider du choix entre ces deux conceptions. De toute manière, il devrait être possible d'adopter l'une ou l'autre, selon les circonstances.

20. On trouvera à l'annexe III une liste provisoire de matières qui pourraient figurer au programme des cours préparatoires généraux. Quant aux programmes des cours préparatoires spéciaux, ils ne devront évidemment comporter que certaines des matières à option suggérées pour le cours de planification de neuf mois. On trouvera également à l'annexe III une liste de matières envisagées.

D. Cycles d'études

21. Les cycles d'étude seraient organisés à l'intention de fonctionnaires des cadres supérieurs qui disposent de deux ou trois semaines pour étudier et discuter en commun une question particulière. Ces cycles d'étude pourront avoir lieu à l'Institut ou ailleurs. Dans la cinquième année d'existence de l'Institut, il devrait être possible d'organiser deux cycles d'étude. Les cycles permettraient à des fonctionnaires des cadres supérieurs des pays africains de discuter ensemble et avec le personnel enseignant de l'Institut, des problèmes qu'ils ont à résoudre. Il y a lieu de penser que plusieurs membres de l'Institut et quelques spécialistes invités de l'extérieur participeront à chacun de ces cycles d'études.

E. Services consultatifs

22. Au bout d'un certain temps, l'Institut sera peut-être en mesure de fournir des services consultatifs, à la demande des différents pays. Néanmoins, le détachement d'un membre de l'Institut en qualité d'expert ne devrait pas dépasser six mois, afin qu'il ne perde pas contact avec la vie de l'Institut. Dans la cinquième année d'existence de l'Institut, cinq de ses membres pourraient être, simultanément, chargés de missions.

23. Une forme d'assistance particulièrement intéressante consisterait à faire participer des membres du corps enseignant de l'Institut aux discussions des groupes que certains pays constituent au moment où s'élaborent leurs plans de développement. Ces groupes se réunissent pendant quelques heures chaque semaine, et leurs discussions sont très suivies. En participant à ces réunions, les membres du corps enseignant de l'Institut auraient l'occasion d'étudier de près les problèmes locaux de planification.

24. L'Institut pourrait également détacher auprès d'instituts nationaux de planification et d'organismes similaires, des membres de son personnel et apporter à ces organismes un concours sous d'autres formes.

25. De cette façon, l'Institut pourrait fournir des conseils de spécialistes et, d'autre part, les membres du corps enseignant de l'Institut pourraient, tout en jouant le rôle de conseiller, ajouter à leurs connaissances.

F. Travaux de recherche

26. Les travaux de recherche auraient pour objet principal de constituer la documentation nécessaire aux cours, aux cycles d'études et aux services consultatifs de l'Institut. L'Institut devrait être également en mesure d'entreprendre des travaux de recherche à la demande de gouvernements africains. A ces deux points de vue, la recherche est indispensable pour assurer la bonne marche des travaux de l'Institut et asseoir sa réputation.

27. Dans la cinquième année d'existence de l'Institut, la recherche et la préparation des éléments d'enseignement, pourraient absorber un tiers du temps de travail du personnel, et davantage encore dans les années antérieures. En fait, pendant la première

année, le personnel devra sans doute consacrer presque tout son temps à la recherche. Les monographies rédigées par les participants dans le cadre du cours de planification pourraient elles-mêmes, contribuer à ce travail.

G. Personnel des cadres

28. Compte tenu des propositions ci-dessus concernant les activités de l'Institut au cours de sa cinquième année d'existence, il semble qu'il faille prévoir, pour les cadres, un effectif d'environ 25 personnes. Cette évaluation approximative correspond, toutes proportions gardées, aux estimations analogues établies pour l'Institut latino-américain dont la création est envisagée.

29. Ce personnel devra être de niveau très élevé. En effet, c'est de sa qualité que dépendra la réputation de l'Institut et, par conséquent, la possibilité qu'il aura de recruter un nombre suffisant de stagiaires et de fournir des services consultatifs efficaces. Comme ce personnel devra faire lui-même les recherches d'où il tirera, en grande partie, les éléments de son enseignement, il faudra peut-être le recruter parmi des spécialistes d'aptitudes plus complexes que celles du personnel enseignant d'un institut universitaire de type classique. Il faut encore que la majeure partie du personnel puisse utiliser l'anglais et le français, car le Groupe d'experts présume que ce seront les deux langues officielles de l'Institut.

30. Il va sans dire qu'on devra s'attacher, dès le départ, à recruter, parmi les collaborateurs de l'Institut, une forte proportion d'Africains.

31. Le chiffre de 25 collaborateurs indiqués ci-dessus comprend 8 ou 10 assistants qui recevront la formation nécessaire pour pouvoir par la suite assumer les mêmes tâches que les autres membres du personnel.

32. Une partie de l'enseignement et peut-être aussi des travaux de recherche pourrait être confiée à des personnes n'appartenant pas à l'Institut. On pourrait inviter, à cet effet des Africains ou des non Africains, des universitaires ou des spécialistes n'appartenant pas à l'université. Il conviendrait d'insister tout spécialement sur la nécessité d'inciter les hauts fonctionnaires chargés de la planification dans les pays africains à s'intéresser activement aux travaux de l'Institut. La participation à ces travaux de personnes venant de l'extérieur stimulerait l'intérêt des stagiaires,

permettrait des échanges d'idées avec le personnel et lierait plus étroitement les activités de l'Institut aux travaux proprement dits de planification effectués dans les pays africains.

H. Développement progressif

33. Pendant les premières années de son existence, l'Institut constituera peu à peu son effectif et rassemblera graduellement les éléments nécessaires à son enseignement, il acquerra de l'expérience et, on l'espère, une renommée, toutes choses qui lui permettront d'étendre son champ d'action.

34. Il conviendra d'observer un certain échelonnement dans la mise en route des diverses activités. En particulier, il serait judicieux d'organiser d'abord les travaux de recherche, puis, progressivement, les premiers cours, en commençant sans doute par un cours préparatoire suivi d'un cours de planification. On trouvera à l'annexe IV un projet de calendrier des premières activités de l'Institut.

35. L'avenir de l'Institut dépendra, pour beaucoup, de la qualité du premier cours préparatoire, qui devrait avoir lieu dès qu'auront été réunis le personnel et la documentation nécessaires.

36. L'organisation du premier cours de planification devra être particulièrement étudiée. Au moment où il s'ouvrira, l'Institut possèdera moins de professeurs, moins de documentation et moins d'expérience que lors des cours qui suivront. C'est pourquoi le Groupe d'experts a examiné la possibilité d'en ramener la durée à six mois, par exemple. Cette réduction présenterait cependant des inconvénients, notamment des inconvénients d'ordre didactique. Les raisons qui militent en faveur d'une durée de neuf mois pour les cours de planification sont tout aussi valables pour le premier de ces cours. Il se peut toutefois qu'il ne réunisse pas autant de participants que les cours qui suivront.

37. Le nombre des membres du personnel passera sans doute progressivement de trois, y compris un directeur, à 25, chiffre prévu pour la cinquième année d'existence de l'Institut. La proportion d'assistants devrait également s'accroître avec le temps.

I. Coopération

38. Le bon fonctionnement de l'Institut dépendra de la mesure dans laquelle il pourra se ménager la coopération d'autres organismes ayant une activité dans ce domaine. A cet égard, on pense immédiatement à la Commission économique pour l'Afrique, qui

s'occupe déjà de formation professionnelle et de travaux de recherche. Un échange de personnel pourrait être envisagé et l'analyse des problèmes de planification effectuée par le Secrétariat de la Commission pourrait servir de documentation pour les activités de l'Institut.

39. Il conviendrait de demander aux institutions spécialisées des Nations Unies représentées en Afrique, telles que la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'OIT, de fournir à l'Institut du personnel spécialisé et du matériel d'enseignement. Il faudrait aussi que l'Institut maintienne des contacts avec le secrétariat des Nations Unies et des autres commissions régionales, avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, avec les centres de recherche des universités africaines, ainsi qu'avec d'autres organismes s'occupant de ces questions en Afrique et ailleurs.

40. Enfin, le Groupe d'experts a souligné la nécessité d'une collaboration étroite entre l'Institut et les organismes de planification des pays africains. En fait, c'est de cette coopération que dépendra essentiellement le succès des activités de l'Institut.

ANNEXE I

Liste provisoire de matières pour le cours de planification

Matières obligatoires

1) Eléments de mathématiques
2) Eléments de statistique
3) Comptabilité commerciale élémentaire, comptabilité nationale, bilans-matières, tableaux entrées-sorties (relations inter-secteurs)
4) Courants de capitaux
5) Modèles macro-économiques élémentaires
6) Problèmes du développement agricole
7) Elaboration et analyse critique de projets
8) Priorités d'investissement
9) Planification actuelle en Afrique (problèmes, méthodes et organisation)

Matières à option

1) Gestion et financement des entreprises industrielles
2) Marchés des matières premières
3) Relations économiques et sociales entre le secteur urbain et le secteur rural
4) Sondages
5) Application des techniques d'entrées-sorties
6) Programmation mathématique

Techniques et politiques de planification concernant :

7) Les importations
8) Les exportations
9) Le régime fiscal
10) Les dépenses publiques
11) Les salaires et la sécurité sociale
12) L'agriculture
13) L'industrie de transformation
14) Les transports
15) L'éducation et la main-d'oeuvre
16) La santé

ANNEXE II

Liste provisoire de matières pour le cours préparatoire général :

1) Eléments de statistique (analyse, interprétation, marges d'erreurs, indices)

2) Comptabilité commerciale élémentaire, comptabilité nationale, bilans-matières, tableaux entrées-sorties (relations inter-secteurs)

3) Modèles macro-économiques élémentaires

4) Méthodes principales utilisées pour la planification en Afrique

5) Organisation de la planification

6) Utilisation efficace de l'aide extérieure

7) Financement de l'exécution des plans et utilisation des tableaux de flux financiers

ANNEXE III

Liste provisoire de matières pour le cours préparatoire spécial :

Matières obligatoires :

1) Comptabilité commerciale élémentaire, comptabilité nationale, bilans-matières, tableaux entrées-sorties (relations inter-secteurs)
2) Méthodes principales utilisées pour la planification en Afrique
3) Organisation de la planification

Matières à option :

1) Problèmes du développement agricole
2) Problèmes de l'industrialisation
3) Problèmes des transports
4) Commerce extérieur (marges commerciales, stabilisation du revenu des producteurs)
5) Commerce extérieur (stabilisation des prix des matières premières, coopération économique en Afrique, relations avec des groupements économiques et des zones monétaires, etc.)
6) Education, main-d'oeuvre et santé
7) Budget (préparation, liaison avec le plan, contrôle de l'exécution, etc.)
8) Salaires, sécurité sociale et législation du travail
9) Problèmes de politique fiscale
10) Problèmes de politique financière

ANNEXE IV

Echelonnement des activités de l'Institut autres que les travaux de recherche

	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67
Cours préparatoires	Un*	Un	Un** ou deux	Deux**	Deux**
Cours de planification	-	Première partie*	Reste du cours	Un	Un
Cycles d'études		Un	Un	Deux	Deux
Groupes nationaux de discussion	-	-	Un	Deux	Deux
Autres services consultatifs	-	-	Un	Deux	Trois

* A la fin de l'année.

** Par exemple un à l'Institut, l'autre ailleurs.